

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 04 MARS 2014

Présents : MM. BERNOS, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, FRECHOU, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, Mme CABELLO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, GUERY

<u>Pouvoirs :</u>	Didier LOUSTAU	à	Jean-Michel IDOPE
	Yves TOURAINE	à	Bernard UTHURRY
	Robert BAREILLE	à	Dolores CABELLO
	Nicolas MALEIG	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Fabien REICHERT	à	Philippe GARROTE
	Jean-Marie GINIEIS	à	Dominique QUEHEILLE
	Patrick MAILLET	à	Marie-Lyse GASTON
	Martine MIRANDE	à	Jean-Pierre TERUEL

<u>Suppléants :</u>	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET

Excusés : Anne-Marie BARRERE, André MINJUZZAN, Patrick SEBAT, Gérard URRUSTOY, Gérard LEPRETRE, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO

REÇU

le 14 MARS 2014

RAPPORT N° 140304-14-ECO/

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

PARC D'ACTIVITES PIERRE LANNERETONNE : VENTE D'UN TERRAIN

M. BELLOT précise qu'une vente de terrain va prochainement intervenir au Parc d'Activités Pierre Lanneretonne à Oloron.

L'association C.A.P.A. (Comité d'Aide aux Personnes Agées) – Résidence Ste Croix à Oloron souhaite acquérir un terrain afin d'y implanter leur pôle technique comprenant cuisine centrale, buanderie et services techniques.

Il est proposé de vendre à l'association C.A.P.A., représentée par sa Présidente, Madame Madeleine GAVILAN, les terrains cadastrés N 187 et N 188 d'une superficie totale de 3808 m² (plan annexé à la présente délibération).

Le prix proposé est de 25,10 € TTC le m², pour un montant total 95 580,80 € (TVA sur marge de 11 804,80 € comprise).

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à vendre à la C.A.PA les parcelles n°187 et n° 188 du Parc d'Activités Pierre Lanneretonne au prix de 25,10 € TTC le m² pour un montant net vendeur de 95 580,80 €.
- **AUTORISE**, en conséquence, le Président à signer l'acte de vente correspondant.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 04 mars 2014

Suivent les signatures

Affiché le 14/03/14



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Jean-Etienne Gaillat".



Le Président

Jean-Etienne GAILLAT

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Jean-Etienne Gaillat".

REÇU

le 14 MARS 2014

SOUS-PRÉFECTURE
D'OLORON STE MARIE